

# Bilan créateur d'entreprise

*Evaluer la faisabilité de votre projet*

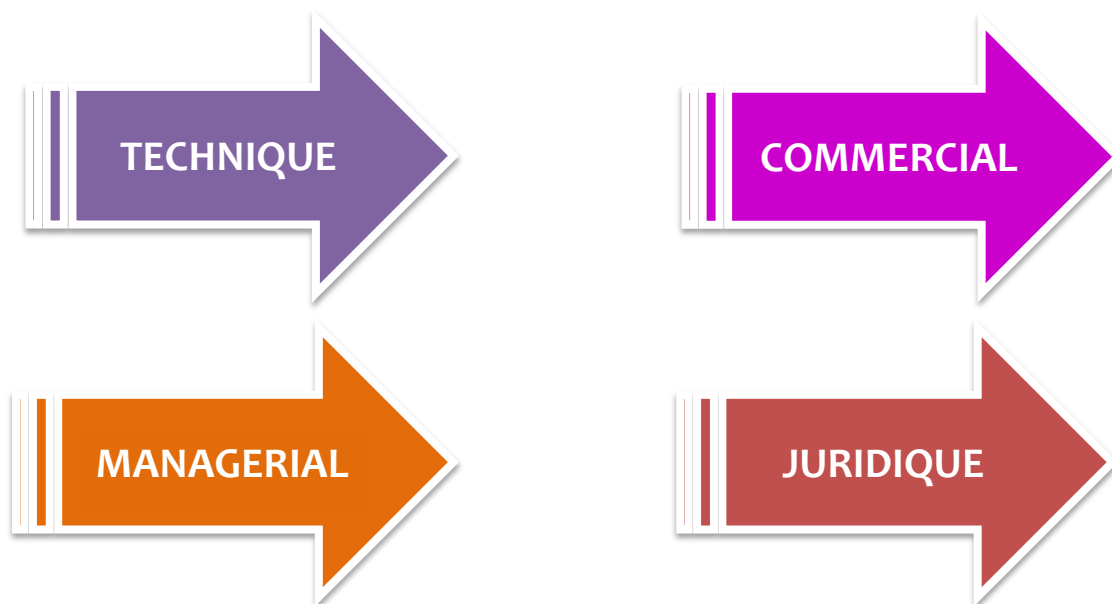


AVEC

**Un conseiller spécialisé en  
création d'entreprise  
vous accompagne dans votre projet**

## Objectifs du bilan créateur

Le bilan créateur d'activité vous permet d'évaluer la faisabilité de votre projet sur **les plans** :



### Les financements

☞ Financement dans le cadre d'un congé bilan, ou plan de formation de l'entreprise.

Agréments : FONGECIF



#### ☞ CONDITIONS D'ELIGIBILITÉ :

- *Salariés en CDI : justifier d'une ancienneté en qualité de salarié d'au moins 24 mois dans le secteur privé (quelle qu'ait été la nature de vos contrats de travail) dont 12 mois dans l'entreprise qui vous emploie au moment de la demande.*
- *Salariés en CDD : Avoir travaillé 24 mois, consécutifs ou non, dans le secteur privé, au cours des 5 dernières années, dans une ou plusieurs branches professionnelles, dont 4 mois minimum, consécutifs ou non, sous contrats à durée déterminée au cours des douze derniers mois dans une ou plusieurs entreprises.*

### Moyens et matériels pédagogiques

- Bureaux individuels pour les consultants,
- Centre de ressources
- Documentation spécifique en création d'entreprise,
- Accès Internet et salle de téléphone en accès gratuit.

### Nos lieux d'interventions

- Toulouse
- Muret
- Colomiers
- Montauban

## Nos engagements qualité

**Nos interventions sont fondées sur l'éthique, le professionnalisme et l'adaptation permanente aux besoins des personnes et des entreprises.**

- Des conseillers qualifiés et expérimentés
- Souplesse d'intervention : entretiens planifiés à l'avance selon vos disponibilités
- Une synthèse lors de l'entretien final
- Mise en place d'un plan d'action
- Des locaux adaptés (bureaux individuels, salles de réunions, cafétéria, parking)

# Organisation du bilan créateur

Durée : **10 heures** réparties sur 4 à 6 semaines

↳ Entretien individuel

↳ Enquêtes et démarches personnelles

## PHASE PRELIMINAIRE

- Définir et analyser la nature des besoins du salarié
- Informer des conditions de déroulement du diagnostic, des méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que des principes d'utilisation des conclusions de la prestation
- Contractualisation

## PHASE DE DIAGNOSTIC

Cette phase individuelle permet d'évaluer les éléments suivants :

- L'adéquation personne / projet : implication, profil, motivation et expérience
- Le marché : tendances et acteurs clés
- Le produit : l'offre, la marque, la gamme de produits et services
- La tarification
- la distribution : emplacement, force de vente
- La stratégie de communication
- Les aspects financiers : budget prévisionnel
- Le business plan et le modèle économique global.

Cette phase permet à l'intéressé :

- **d'identifier ses points forts et ses points faibles,**
- **de mesurer les écarts** entre son projet et l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour réussir sa création,
- **d'évaluer la rentabilité du projet** dans un objectif d'autonomie économique.

## PHASE DE CONCLUSION

Cette dernière phase a lieu sous forme d'entretiens individuels qui doivent permettre au bénéficiaire de :

- **récapituler** de manière détaillée **les résultats** de la phase diagnostic,
- **recenser les facteurs susceptibles de favoriser** ou non la réalisation du projet de création
- **prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.**

## Ils nous font confiance

- **Les entreprises** : SSII, Cliniques, secteur Aéronautique et industriel, Etablissements médico-sociaux, Commerce et Artisanat, secteur Culturel, ... .



- **Les organismes publics et collectivités** :



## NOUS CONTACTER

### Union Cépière Robert Monnier

28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse

Tel : 05.34.63.04.03

Fax : 05.34.63.04.04

Site Internet : [www.cepiereformation.fr](http://www.cepiereformation.fr)

Mail : [conseil-formation@ucrm.fr](mailto:conseil-formation@ucrm.fr)

### Contact :

**Elodie GARCIA :**

Chargée de développement commercial

Mail : [e.garcia@ucrm.fr](mailto:e.garcia@ucrm.fr)

**Sophie MAUGER :**

Coordonnatrice

Mail : [s.mauger@ucrm.fr](mailto:s.mauger@ucrm.fr)